

Hauts-de-France, Somme
Amiens
quartier Saint-Roch

Ancien cimetière communal d'Amiens, dit Saint-Roch (détruit)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA80002380

Date de l'enquête initiale : 2002

Date(s) de rédaction : 2002

Cadre de l'étude : inventaire topographique Amiens métropole, patrimoine funéraire

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : cimetière

Appellation : Saint-Roch

Parties constituantes non étudiées : oratoire, croix de cimetière

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé

Références cadastrales : 1813, EE, 72

Historique

Documents figurés :

Le cimetière Saint-Roch est visible sur le cadastre de 1813 (doc. 1). Sur ce plan, aucune construction n'est visible dans le cimetière, alors que le plan de 1815 conservé aux archives départementales (1 fi 360) figure des plantations et un édicule à l'ouest du terrain délimité par une haie.

Sources :

Les archives conservées à la bibliothèque municipale (série M) indiquent, d'après plusieurs courriers de l'architecte Jacques Sellier adressés au maire d'Amiens en l'an 9 et en l'an 11, que le cimetière Saint-Roch est alors "un lieu d'infection qu'il conviendrait de condamner et de clore pour toujours". "Presque toutes les honnettes (sic) gens font inhumer leurs morts dans le petit cimetière du faubourg de Beauvais, qui devient un affreux repaire d'infection ; les habitants de ce grand faubourg craignent que l'on mette la peste chez eux".

"Le cimetière public d'Amiens, dit le camp à navet, placé au bord des promenades publiques, à la vue des beaux chemins croisés et du rempart, présente un aspect [non lu] et lugubre portant préjudice à la santé des citoyens ; il conviendrait d'entourer ce lieu d'une bonne haie d'épine, comme dit est ci-dessus, bien faite et bien entretenue avec des épines noires, de faux acacias qui poussent vite, des genets épineux, épineux vinette, rose sauvage, églantiers, pour égayer les lieux".

La construction d'un calvaire et d'un oratoire, "aux frais des habitants du faubourg", est autorisée en 1812, sous réserve de la clôture du cimetière ; la cérémonie de bénédiction, organisée en grande pompe par le curé de Saint-Jacques, a lieu en septembre 1812 ; "jusqu'alors le cimetière commun du faubourg de l'Hautoie était dans un état bien éloigné de la décence qui convient à ces sortes de lieux et sur la demande qui vous en fût adressée vous avez bien voulu permettre qu'on y fit le nécessaire et qu'on y plante une croix. Nous avons été invités à prêter notre ministère à cet acte religieux. [...] l'appareil solennel que nous désirons mettre à cette cérémonie ne peut être que d'un grand profit pour les mœurs publiques, en rappelant aux citoyens la pensée salutaire de la mort".

En 1818, date de la fermeture du cimetière et du transfert des corps à la Madeleine, un rapport de l'architecte communal A. Cheussey signalait que le cimetière Saint-Roch était le seul cimetière dans lequel s'introduisaient les bestiaux ; la clôture est alors partiellement détruite et le fossé comblé.

En 1820, l'ancien fossoyeur, qui a construit la chapelle à ses frais et qui n'a pour seule ressource que la vente des herbes du cimetière, demande l'autorisation de construire une cheminée pour la transformer en logement. La municipalité s'y oppose

car la fermeture du cimetière est encore trop récente et cet aménagement pourrait heurter la sensibilité des habitants mais propose de louer la chapelle au fossoyeur.

En 1833, le Christ qui ornait le calvaire est rendu à M. Ducrocq qui l'avait donné ; le fossoyeur est autorisé à récupérer la croix du calvaire et la chapelle.

D'après les documents conservés aux archives départementales (série O), la vente des terrains de l'ancien cimetière a lieu en 1850, pour permettre la construction d'un magasin à fourrage et d'un manège couvert.

Travaux historiques :

Selon H. Dusevel (1825), les cadavres des condamnés à mort y étaient autrefois enterrés.

Pour S. Comte (1847), le cimetière Saint-Roch, qui est un des trois cimetières créés durant la Révolution, occupe un emplacement "on ne peut plus mal choisi, et d'une indécence révoltante" (cf. annexe).

Le manuscrit Pinsart (1911) indique qu'une clôture est construite en 1831 pour empêcher les enfants d'y jouer et les bestiaux d'y entrer. Le cimetière, dit «champ des navets», est doté d'une chapelle élevée par la veuve Serre pour rendre l'endroit plus vénérable. Elle abrite un Christ en croix exécuté par Antoine Bernard, en 1812. Selon P. Roy (1983), le cimetière Saint-Roch est ouvert le 27 fructidor an II (13 septembre 1794) après l'arrêté du 17 prairial de la même année interdisant d'inhumer dans la ville. Après sa fermeture, le terrain est loué à la Compagnie du chemin de fer Amiens-Boulogne pour y construire la gare Saint-Roch, dont la construction s'achève fin 1847.

Période(s) principale(s) : 4e quart 18e siècle, 1er quart 19e siècle

Dates : 1794 (daté par travaux historiques), 1812 (daté par travaux historiques)

Auteur(s) de l'oeuvre : Antoine Bernard (sculpteur, attribution par travaux historiques)

Description

Éléments descriptifs

Typologies et état de conservation

Typologies : cimetière indépendant (graveyard)

État de conservation : détruit

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété publique

Présentation

L'ancien cimetière Saint-Roch, visible sur le cadastre de 1813 (doc. 1), fait partie des trois nouveaux cimetières créés durant la période révolutionnaire. Il est alors établi hors les murs, dans le faubourg de la Hotoie. Sa bénédiction en grande pompe, organisée par le curé de Saint-Jacques, en 1812, doit permettre d'encourager les inhumations dans les nouveaux cimetières mais également de rappeler "aux citoyens la pensée salutaire de la mort". Comme au Blamont, un oratoire y est construit, orné d'un calvaire et d'un Christ en croix, attribué au sculpteur Antoine Bernard.

Son emplacement, pourtant situé hors les murs, est rapidement considéré comme mauvais, soit pour des raisons hygiéniques (Sellier, Comte), soit pour des questions de convenance, étant donné sa proximité avec la promenade publique de la Hotoie.

Sa fermeture, en 1818, comme celle du cimetière du Blamont, coïncide avec l'ouverture officielle du cimetière de la Madeleine.

Références documentaires

Documents d'archive

- AD Somme. Série O ; 99 O 211. **Amiens. Cimetières avant 1869.**
- BM Amiens. Série M ; 2 M 17/1. **Cimetières d'Amiens.**
Saint-Roch (an IX-1873)
- BM Amiens. MS E 1377. **Fonds Pinsard. PINSARD, Charles. Rues, places et monuments d'Amiens.**
Recueil de notes, tome 49.
p. 101

Documents figurés

- **Amiens. Plan cadastral. Section EE**, dessin, Grevin géomètre, 1813 (AD Somme ; 3 P 1162).
- **Plan de la ville d'Amiens et de sa citadelle**, dessin, 1815 (AD Somme ; 1 Fi 360).
- **Cimetière Saint-Roch, calvaire**, dessin par Aimé Duthoit, vers 1825. In DUTHOIT, Aimé et Louis. *Le Vieil Amiens*, 1874.
4e série, pl. 75

Bibliographie

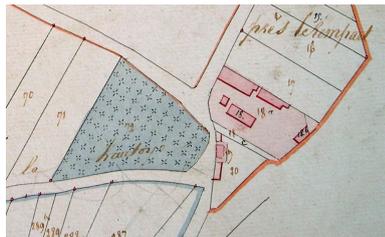
- DUSEVEL, H., MACHART, R. **Notice sur la ville d'Amiens ou description sommaire des rues, places, édifices et monumens les plus remarquables de cette ville ...**, par MM. H. D*** et R. M***. Amiens : Allo-Poiré libraire, 1825.
p. 110-111
- C[OMTE], Stéphane. **Promenades au cimetière de la Madeleine, précédées d'un précis historique sur l'origine de cet établissement, sa première destination, et les diverses transformations qu'il a subies depuis sa fondation jusqu'à nos jours**. Amiens : Imp. Duval et Herment, 1847
p. 28-29
- DUTHOIT, Aimé et Louis. **Le vieil Amiens**. Amiens : typographie et lithographie T. Jeunet, 1874 ; rééd. Amiens : CRDP, 1978.
p. xij-xiij
- ROY, Paule. **Chronique des rues d'Amiens**. Amiens : CRDP, 1983.
tome 7, p. 91-92

Annexe 1

Rapport du comité d'administration et de police, 27 pluviôse an IX

"Cet emplacement très resserré se trouve presque au pied des murs de la ville, dans la direction des vents dominants de ce pays, qui en chassent sans cesse les exhalaisons fétides sur la ville, sous le regard de la promenade publique des remparts, sans aucune clôture de mur, de haie, ni même de fossés, les corps y restant exposés à la voracité des animaux féroces, à la spoliation et aux insultes de monstres plus féroces encore, des profanateurs, des violeurs de tombeaux".
Extrait de S. Comte, 1847, p. 28-29.

Illustrations



Extrait du cadastre de
1813 (AD Somme).
Phot. Isabelle Barbedor
IVR22_20058010453NUCA



Cimetière de St Roch
Le Calvaire

Cimetière Saint-Roch, calvaire,
dessin par Aimé Duthoit, vers
1825. In DUTHOIT, Aimé et
Louis. Le Vieil Amiens, 1874
Phot. Isabelle Barbedor
IVR22_20048010836NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les cimetières des communes étudiées de la communauté d'agglomération d'Amiens métropole (IA80002357)

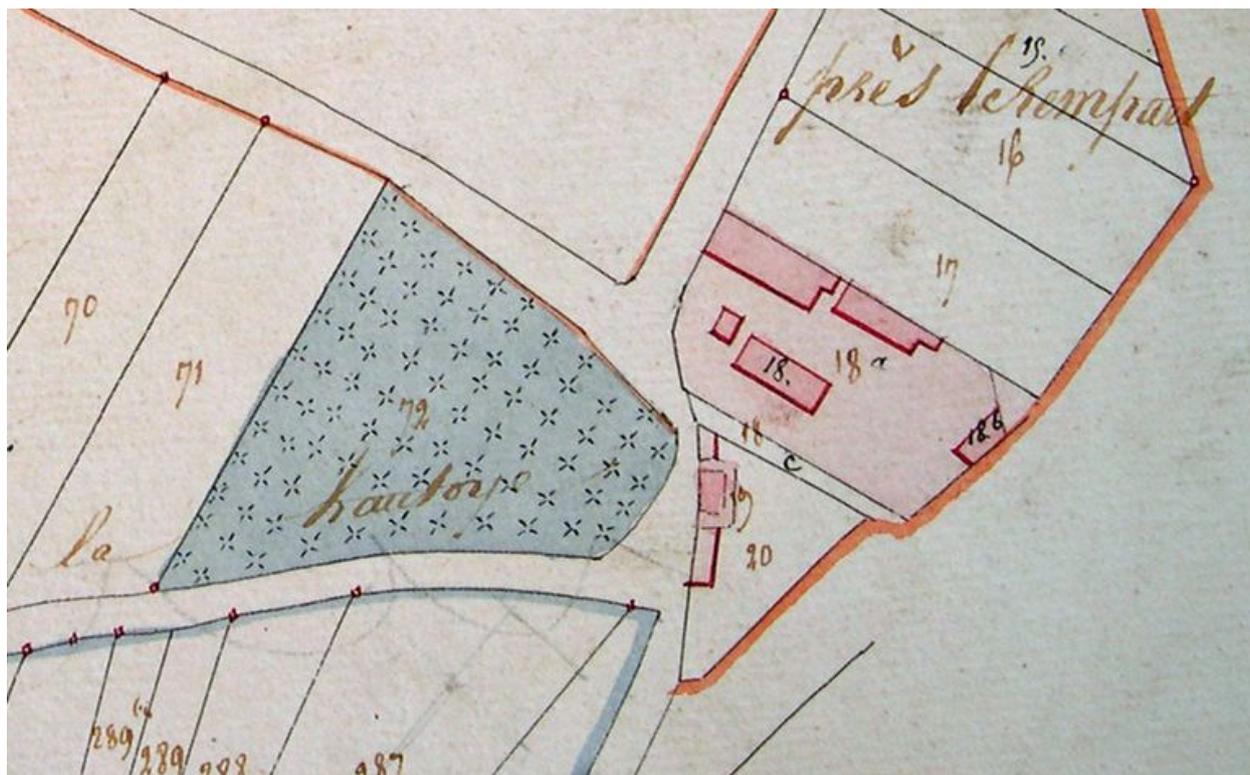
Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Ancien faubourg de la Hotoie, puis quartier Saint-Roch (IA80002400) Hauts-de-France, Somme, Amiens

Auteur(s) du dossier : Isabelle Barbedor

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

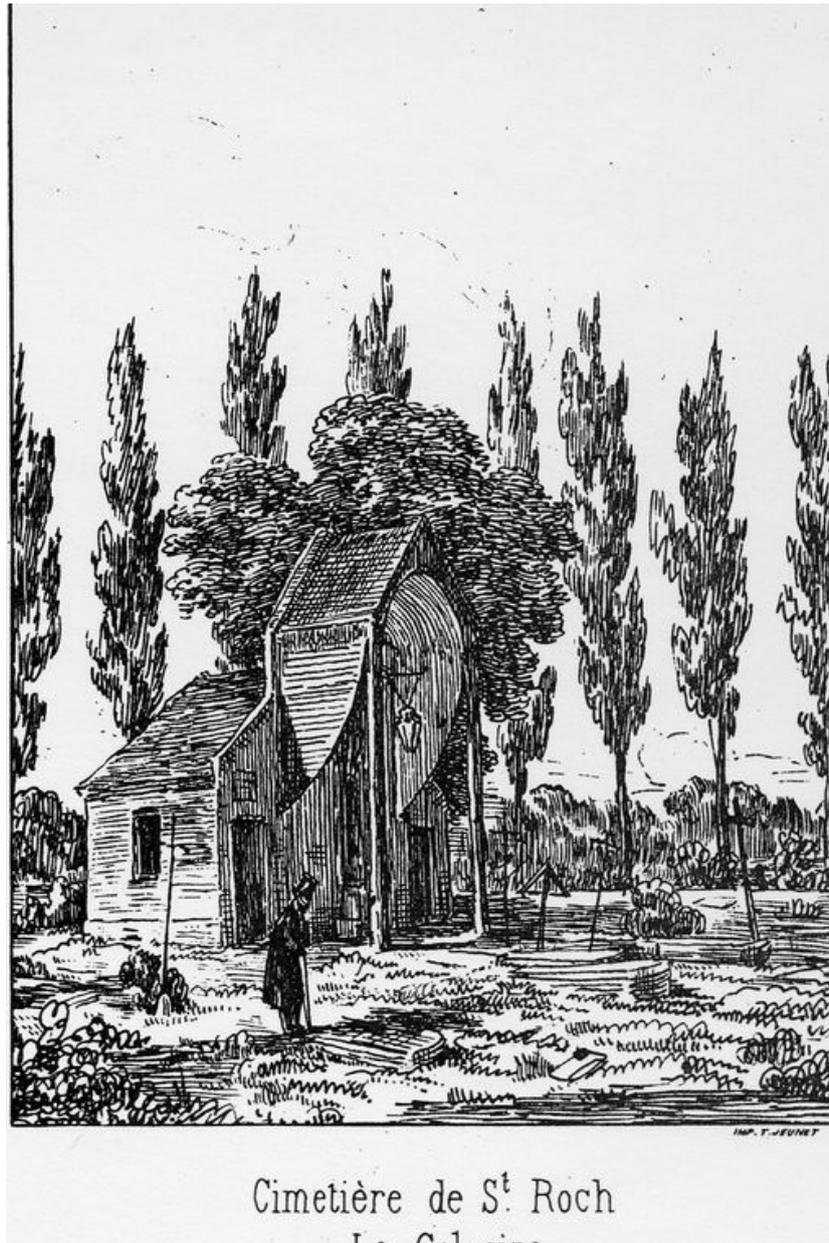


Extrait du cadastre de 1813 (AD Somme).

IVR22_20058010453NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cimetière Saint-Roch, calvaire, dessin par Aimé Duthoit, vers 1825. In DUTHOIT, Aimé et Louis. Le Vieil Amiens, 1874

IVR22_20048010836NUCA

Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation